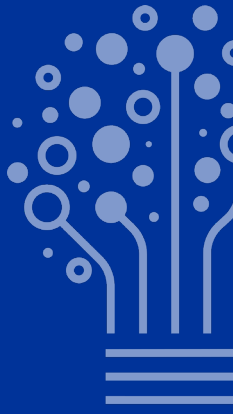


PÔLE DE GESTION
DES CONNAISSANCES
UE - OIM



Pôle de Gestion des Connaissances | Fonds de recherche

Étude | Août 2021

ÉLABORATION D'UN MANUEL DE SUIVI ET EXAMEN DE BONNES PRATIQUES AUX FINS DE LA RÉINTÉGRATION DURABLE D'ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR

Resumé

Samuel Hall pour le Pôle de Gestion
des Connaissances UE-OIM



REMERCIEMENTS

Samuel Hall tient à remercier en premier lieu tous les migrants de retour qui ont généreusement donné de leur temps et raconté leur histoire aux fins de cette étude, ainsi que les informateurs clés en Éthiopie, en Géorgie, au Honduras, en Iraq et au Nigéria qui ont communiqué leurs programmes et apporté leur contribution au suivi de la réintégration des enfants migrants de retour.

Les recherches pour cette étude ont été menées par Marion Guillaume en collaboration avec Nassim Majidi, Stefanie Barratt et Joshua Barratt de Samuel Hall, et avec la contribution d'Edith Arrat, Eugénie Tenezakis, Gabriela Matute, Nino Mzhavanadze, Franklin Oloniju et Tewelde Adhanom qui ont dirigé le travail sur le terrain et la collecte des données.

Nos remerciements et notre reconnaissance vont également aux collègues de l'OIM, en particulier Nazanine Nozarian, Noëlle Darbellay, Aleksandra Izydorczyk et Romina Prócel, qui ont activement participé à l'élaboration et à la mise à l'essai de l'approche de suivi, ainsi qu'aux membres du groupe d'examen technique (Laurent Grosbois de Save the Children, Isabelle Wahedova de la direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne, les membres du personnel compétents de l'OIM) et bien sûr à l'Union européenne qui a contribué au lancement de cette initiative et l'a financée.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
PARA	Aide à la réintégration après l'arrivée
UE	Union Européenne

RÉSUMÉ

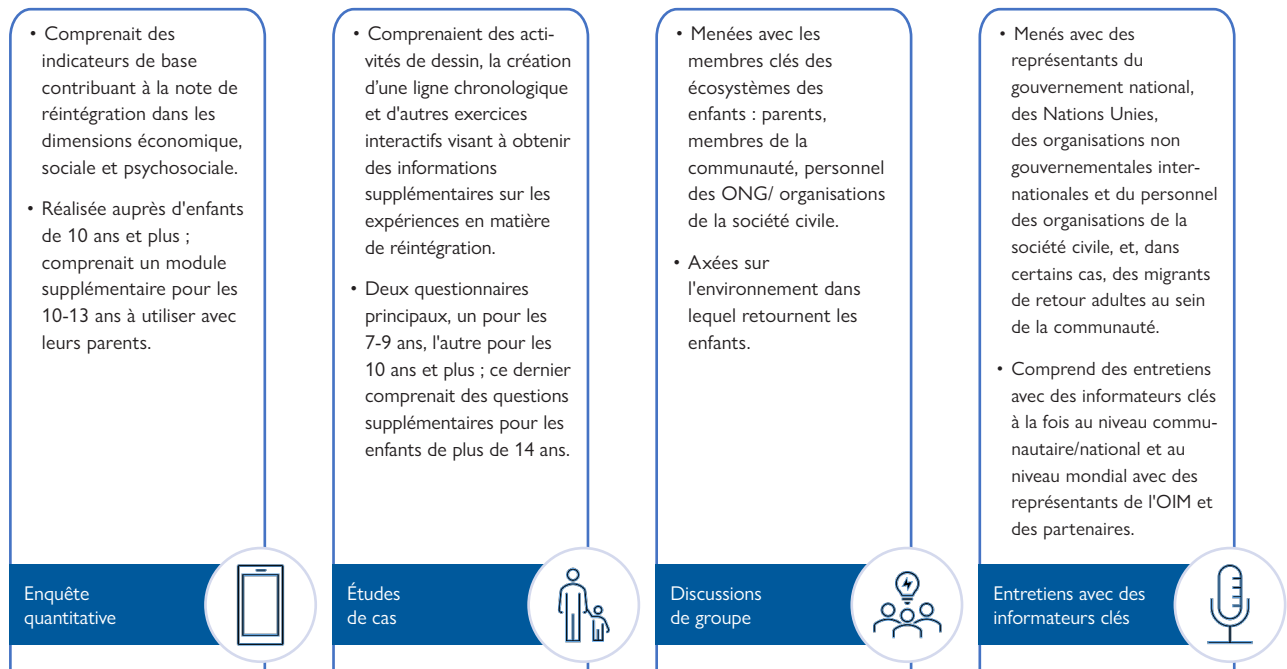
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été commandée dans le cadre du Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, dans le cadre du projet Action pilote concernant le retour volontaire et la réinsertion durable, axée sur la communauté, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM. Les deux organismes ont constaté que si la compréhension de la réintégration durable des adultes ainsi que les données factuelles à cet égard se sont accrues, il n'en va pas de même pour les enfants, bien que ceux-ci retournent au pays dans les mêmes contextes de réintégration, seuls ou avec leur famille. S'appuyant sur une approche du suivi des migrants de retour adultes élaborée dans le cadre d'un projet de recherche [Samuel Hall-OIM de 2017](#), cette étude vise à remédier au manque d'informations concernant les expériences des enfants en matière de réintégration. Elle a trois objectifs clés, à savoir :

1. Définir des normes, avec un examen des pratiques existantes en matière de soutien et de suivi de la réintégration des enfants ;
2. Rendre ces normes opérationnelles en élaborant, testant et finalisant un manuel de suivi axé sur les enfants ;
3. Mettre en œuvre les normes, avec une nouvelle orientation pour les politiques et programmes de réintégration des enfants.

Le rapport complet présente une analyse de l'état actuel des programmes de réintégration des enfants et des cadres qui les sous-tendent. Il présente le manuel de suivi de la réintégration des enfants mis au point dans le cadre de cette étude ainsi que les résultats de sa mise à l'essai.

Au cours d'une première phase, l'équipe de recherche a exploré les cadres et les informations sur les droits de l'enfant, les données factuelles sur les approches de suivi existantes, ainsi que les résultats de l'analyse des données secondaires et de la littérature spécialisée sur le sujet. Un projet de manuel a été élaboré, testé et affiné au cours d'une deuxième phase de recherche. Il a été testé en Éthiopie, en Géorgie, au Honduras, en Iraq et au Nigéria. **176 enfants migrants de retour** ont été interrogés (au moyen de 30 études de cas et 146 enquêtes quantitatives), ainsi que 86 membres de la communauté et parties prenantes dans le cadre de discussions de groupe et d'entretiens avec des informateurs clés.



PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX – PROGRAMMES DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Cette analyse explore les données disponibles, présente les résultats de l'étude sur les expériences des enfants en matière de réintégration et souligne les bonnes pratiques existantes. Elle décrit en détail la situation difficile à laquelle sont confrontés les acteurs qui souhaitent aider les enfants à se réintégrer de manière durable : l'on dispose de peu d'informations sur les expériences spécifiques des enfants en matière de réintégration pour mettre au point et justifier des approches potentielles, et il existe peu de programmes ciblant spécifiquement la réintégration durable des enfants dont on pourrait s'inspirer, dans un contexte mondial de plus en plus difficile. Les acteurs sont confrontés à la difficulté de fournir un soutien adapté à une population dont les expériences sont moins bien comprises, souvent sur la base de données anecdotiques ou d'hypothèses selon lesquelles une aide au niveau des ménages suffira.

Sept conclusions clés se dégagent concernant l'état des programmes de réintégration des enfants et les moyens d'aller de l'avant :

1. LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS DEVRAIT S'APPUYER SUR DE NOMBREUX DOCUMENTS JURIDIQUES ET RELATIFS À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES

Une série de cadres, de recommandations, d'orientations et d'instruments politiques internationaux, nationaux, techniques et organisationnels ont été mis en place pour promouvoir la protection, le retour en toute sécurité et dans la dignité ainsi que la réintégration durable des enfants migrants de retour. Cependant, il est fréquent que ces documents ne soient pas liés. Deux cadres de suivi existants dans ce domaine (l'enquête sur la durabilité de la réintégration de l'OIM et le cadre de Save the Children pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant) ont été rassemblés afin d'éclairer l'élaboration du manuel de suivi de la réintégration des enfants.

2. LA PLUPART DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE RÉINTÉGRATION ET POUR DES SOLUTIONS DURABLES NE TIENNENT PAS COMPTE DES ENFANTS

Les politiques et programmes de retour, de réintégration et pour des solutions durables ont tendance à ne pas tenir compte des enfants, c'est-à-dire que leur conception ne prend pas en compte les droits et les besoins de ces derniers. Dans le contexte du retour des enfants, cela signifie qu'ils ne prennent pas en compte leurs expériences spécifiques, ni les facteurs de leur migration et de leur réintégration. Pourtant, les enfants présentent intrinsèquement trois ensembles distincts de vulnérabilités qui rendent nécessaires des programmes qui leur sont adaptés : des désavantages physiques/biologiques, la dépendance et des désavantages institutionnalisés.

3. LES TENDANCES DES DONNÉES METTENT EN ÉVIDENCE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ENFANTS DANS TOUTES LES DIMENSIONS DE LA RÉINTÉGRATION DURABLE

Sur le plan économique, une grande attention est accordée à la situation économique familiale, mais les enfants eux-mêmes peuvent être concernés par le travail ou engagés dans le travail des enfants à leur retour. Sur le plan social, les enfants migrants de retour sont confrontés à des lacunes particulières dans l'accès aux services publics et de base tels que l'éducation et la possession de documents d'identité. Dans de nombreux cas, le voyage migratoire peut marquer la fin de l'éducation scolaire des enfants qui reviennent au pays. Sur le plan psychosocial, de nombreux enfants ont des réseaux sociaux plus limités que leurs parents, et donc un capital social plus restreint. Il convient de noter que les enfants d'âges différents doivent être considérés de manière distincte dans les trois dimensions, car ils sont confrontés à des difficultés différentes.

4. LES ENFANTS TÉMOIGNENT D'UNE SÉRIE DE PROBLÈMES EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION, METTANT EN ÉVIDENCE DES POSSIBILITÉS DE RENFORCER LE SUIVI

Les difficultés rencontrées par les enfants migrants de retour varient en fonction du contexte, de la raison initiale de la migration et d'autres facteurs. La façon dont on perçoit la sécurité et l'appartenance diffère considérablement d'un pays à l'autre, le manque de connaissance de la langue locale étant un facteur déterminant. Toutefois, certaines tendances communes se dégagent. Les perceptions et opinions des enfants sont souvent ignorées dans la prise de décision concernant le retour. La plupart des enfants interrogés ont décrit des difficultés économiques au niveau du ménage ayant un impact sur leur bien-être, en particulier ceux qui n'ont pas reçu d'aide à la réintégration. L'éducation constitue une lacune importante, puisque seuls 62 % des enfants migrants de retour interrogés vont à l'école (avec des variations importantes selon les pays) et que certains ont des difficultés à faire reconnaître l'éducation qu'ils ont reçue à l'étranger. Dans l'ensemble, les enfants ont exprimé diverses émotions négatives. Une analyse des priorités autoévaluées des enfants sera essentielle à la conception et à la mise en œuvre de programmes fructueux, conforme aux droits qui leur sont accordés.

5. LES BONNES PRATIQUES EXISTANTES EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS SONT LIMITÉES

Dans les cinq pays, les informateurs clés ont souvent été incapables de citer des programmes de réintégration adaptés aux enfants, et encore moins de distinguer les bonnes pratiques, au niveau national. Cela dit, certaines initiatives locales offrent de bonnes pratiques dont on peut s'inspirer, tout comme les activités axées sur les enfants/soucieuses des besoins de l'enfant dont le mandat est plus large.

6. IL EST NÉCESSAIRE DE RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Dans plusieurs cas, les informateurs clés ont souligné un manque de soutien aux initiatives de réintégration de la part des institutions, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place des initiatives décentralisées, impliquant des autorités telles que les municipalités, pour favoriser la mise en œuvre de programmes de réintégration efficaces. L'on peut s'inspirer des exemples de l'Éthiopie et du Nigéria, ces pays ayant intensifié leurs efforts de coordination avec diverses parties prenantes et entités aux niveaux macro, méso et micro pour améliorer le soutien à la réintégration. Le Nigéria est doté d'un cadre institutionnel pour la réintégration des migrants de retour, composé de la politique nationale sur la migration (National Migration Policy) et de la politique nationale sur la migration de main-d'œuvre (National Labour Migration Policy). En Éthiopie, les autorités s'engagent activement sur les questions relatives à la réintégration des enfants en partenariat avec l'OIM. Le Honduras montre des signes encourageants à cet égard : le ministère de la Gouvernance et de la Justice, par exemple, conçoit une approche communautaire pour coordonner localement la fourniture de l'aide.



Préparation du retour

Veiller à ce que les procédures de détermination de l'intérêt supérieur soient correctement exécutées ;

Améliorer la diffusion d'informations du point de vue de l'enfant ;

Tirer parti du futur écosystème de l'enfant pour favoriser la réintégration.



Interventions multidimensionnelles

Sortir les familles de la pauvreté économique pour leur permettre de répondre aux besoins des enfants ;

Fournir un soutien économique soucieux des besoins de l'enfant ;

Améliorer la capacité des enfants à faire face grâce à un soutien psychosocial et une gestion des dossiers sur le long terme ;

Promouvoir et faciliter le retour à l'école.



Interventions à plusieurs niveaux

Au niveau individuel : 1) aider les enfants vulnérables à obtenir des documents d'état civil ; 2) tirer parti des enfants plus âgés comme vecteurs des activités de soutien psychosocial ;

Au niveau communautaire : favoriser la cohésion sociale et l'acceptation des enfants ;

Au niveau structurel : coordination avec les institutions et les structures locales pour des partenariats et l'orientation des bénéficiaires vers les services compétents.

7. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCÈS TIENNENT COMPTE DES MULTIPLES NIVEAUX D'INTERVENTION

Il faut agir au niveau de l'individu, du ménage et de la communauté. Par exemple, pour mieux préparer le retour afin de faciliter la réintégration, les enfants doivent recevoir des informations supplémentaires avant de rentrer au pays, et la procédure de détermination de l'intérêt supérieur peut être utilisée pour identifier les futurs membres de l'écosystème des enfants qui peuvent favoriser la réintégration. Les enfants plus âgés peuvent jouer un rôle actif en tant que vecteurs de soutien psychosocial, par exemple, tandis que les interventions au niveau communautaire peuvent favoriser une cohésion et une acceptation sociales plus larges.

PARTIE 2 : PRÉSENTATION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Les mécanismes de suivi existants prennent en compte le nombre d'enfants aidés par les programmes (y compris par l'intermédiaire de leur ménage) et les types de soutien reçus. Ce suivi des résultats ne permet cependant pas aux parties prenantes de comprendre les expériences des enfants en matière de réintégration, ni d'identifier les besoins prioritaires des enfants migrants de retour. En outre, si l'on ne s'appuie que sur les informations relatives aux enfants qui bénéficient d'un soutien, les conclusions risquent d'occulter la situation des enfants les plus démunis. Pourtant, les praticiens reconnaissent les besoins différenciés des enfants qui retournent au pays, et se font l'écho de la nécessité de trouver de meilleurs moyens de les soutenir.

Afin de combler ces lacunes, l'étude propose donc un manuel de suivi de la réintégration des enfants – conçu pour être utilisé par les acteurs de la réintégration, y compris les acteurs gouvernementaux, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales, pour les aider à mieux comprendre la réintégration des enfants migrants de retour.

1. DÉFINIR L'OBJECTIF DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Ce manuel est conçu pour effectuer le suivi des enfants migrants de retour (et sera utilisé dans de nombreux cas pour le suivi des bénéficiaires) plutôt que pour le suivi d'un programme. Le mandat de cet outil exige que l'on s'attache à comprendre la situation des enfants migrants de retour et, de manière longitudinale, l'évolution sur la durée de leur statut en matière de réintégration (en gardant à l'esprit que cette évolution ne sera pas nécessairement linéaire, comme l'ont montré les recherches antérieures). Il n'est pas conçu pour faire référence à des programmes spécifiques existants ni pour établir des liens de causalité entre des programmes spécifiques et le degré de réintégration.

2. UN MANUEL CENTRÉ SUR LES CADRES DE RÉINTÉGRATION ET LES DROITS DE L'ENFANT

Le manuel a été conçu sur la base d'un processus en plusieurs étapes. Les indicateurs de réintégration et les facteurs clés ayant une incidence sur celle-ci ont été identifiés et affinés sur la base de plusieurs dimensions (droits de l'enfant et principes de réintégration ; cadres existants ; données factuelles disponibles ; résultats de la mise à l'essai). Le manuel comprend à la fois un outil quantitatif pour suivre spécifiquement les indicateurs dans les trois dimensions de la réintégration durable telle que définie par l'OIM en 2017 (autosuffisance économique, stabilité sociale au sein de sa communauté et bien-être psychosocial) ainsi que des outils qualitatifs pour nuancer ces résultats et fournir des informations supplémentaires concernant l'ensemble de l'écosystème participant à la réintégration des enfants.

3. TRADUIRE LES RÉSULTATS EN NOTES

Vingt-deux indicateurs (six économiques, neuf sociaux et sept psychosociaux) ont été utilisés pour calculer les notes dimensionnelles et globales de réintégration. Si la majorité des indicateurs ont été conçus pour des réponses binaires, pour certains d'entre eux, en particulier ceux qui concernent le travail des enfants, des règles plus complexes ont été suivies pour évaluer si une réponse contribuait à la réintégration ou le contraire. L'analyse en composantes principales a été utilisée pour réduire les données à un plus petit nombre de dimensions conçues pour expliquer autant que possible la variation/dispersion des données. Ce processus aboutit à des notes de réintégration pour chaque dimension (entre 0 et 1), qui peuvent être combinées en une note globale de réintégration.

4. LA MISE À L'ESSAI DU MANUEL A SOULIGNÉ L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE VENTILÉE PAR ÂGE

L'approche testée distinguait les enfants âgés de 7 à 9 ans, de 10 à 13 ans et de 14 ans et plus. Seuls les deux derniers groupes ont répondu à l'enquête quantitative, tandis que le premier groupe a participé à une étude de cas simplifiée. De la même manière que les enfants qui atteignent l'âge de 18 ans ne deviennent pas immédiatement des adultes aux besoins entièrement satisfaits, la mise à l'essai a souligné à quel point leur maturité et leur capacité à participer à l'étude ne correspondent pas nécessairement à leur âge. Les groupes d'âge les plus jeunes (7-9 ans et 10-13 ans) présentent des différences considérables en termes de développement et de maturité. Cela pose des problèmes méthodologiques quant aux outils les mieux adaptés à chaque enfant et à la manière de déterminer si un enfant est – ou non – assez à l'aise pour participer à l'étude. Les utilisateurs du manuel devront être soigneusement formés pour pouvoir s'adapter en conséquence.

5. DES EXPÉRIENCES DIFFICILES RISQUENT D'ÊTRE ABORDÉES DANS LE CADRE DU MANUEL, C'EST POURQUOI UN SYSTÈME D'ORIENTATION EST ESSENTIEL

Certains enfants interrogés ont directement détaillé ou fait allusion à des expériences psychologiquement pénibles. Dans d'autres cas, les parents ont ressenti le besoin d'expliquer les sources de stress vécues par les enfants. De telles expériences sont fréquemment évoquées dans les descriptions des parcours migratoires des enfants. Il en résulte deux implications majeures pour le manuel : sa conception inclut spécifiquement des éléments plus créatifs pour que les enfants puissent s'exprimer à leur aise, et suggère des techniques de communication active, tandis que ses recommandations d'utilisation soulignent la nécessité d'une formation psychosociale, ainsi que des processus de recensement des systèmes vers lesquels orienter les enfants.

6. LE MANUEL EST NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE UNE RÉINTÉGRATION DURABLE

Sans informations sur les expériences spécifiques des enfants en matière de retour et sur le contexte de celui-ci, les organisations et les États ne peuvent pas s'en tenir à l'approche décrite dans le Manuel de l'OIM sur la réintégration, en tenant compte des principes directeurs de l'approche de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Des recherches antérieures et les réponses des enfants dans le cadre de cette étude soulignent à quel point la voix des enfants n'est pas entendue de manière appropriée. Leur participation aux décisions de retour est variable, ce qui crée des obstacles à la réintégration durable dès le départ. Lorsqu'ils ont été entendus, l'accent a été mis sur les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, étant donné que l'on considère généralement et à juste titre qu'ils sont exposés à de plus grands risques. Les milliers d'enfants qui reviennent au pays avec leur famille ont également le droit d'être écoutés.

RECOMMANDATIONS

L'étude se conclut sur **trois messages clés et onze recommandations** pour l'utilisation de ce manuel, visant à améliorer les résultats de la réintégration durable des enfants. Ces recommandations fixent des normes et fournissent un plan d'action pour les rendre opérationnelles, ainsi qu'une orientation stratégique pour garantir la participation et l'adaptation à des contextes spécifiques.



1. PRÉPARER UN SUIVI EFFICACE, APPROPRIÉ ET EFFICIENT DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

1. Organiser une formation détaillée sur l'objectif du manuel et son utilisation ;
2. Préparer un mécanisme pour orienter les participants à l'étude vers les services compétents ;
3. Intégrer le manuel au niveau de l'organisation du pays ;
4. Assurer la protection et la sauvegarde des données au sein des organisations ;
5. Sélectionner des lieux appropriés pour les entretiens de suivi.

2. FAVORISER LA PARTICIPATION AU SUIVI DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

6. Recueillir les retours des enfants sur leurs expériences ;
7. Concevoir les futurs programmes de façon conjointe ;
8. Travailler par l'intermédiaire des réseaux de coordination existants et des écosystèmes locaux.

3. ASSURER DES PRATIQUES DE SUIVI SÛRES ET ADAPTABLES

9. Intégrer le manuel aux approches existantes ;
10. Effectuer régulièrement des évaluations du contexte et de l'accès ;
11. Veiller à suivre une approche tenant compte des conflits dans l'ensemble du processus de suivi.

Des progrès devant être réalisés dans les trois composantes, ces recommandations sont destinées à être considérées ensemble. À mesure que le manuel sera diffusé et utilisé dans différents contextes, il conviendra de le réviser régulièrement afin de s'assurer qu'il tienne compte de la base élargie des nouveaux résultats. L'étude appelle également à poursuivre les recherches pour pouvoir mettre au point des méthodes de suivi et d'élaboration des programmes, par exemple en ce qui concerne l'intersection des vulnérabilités, la fourniture de services et l'orientation des bénéficiaires, en particulier dans le domaine de l'éducation et du soutien psychosocial et en matière de santé mentale, et les expériences des très jeunes enfants.

Le rapport final est disponible [ici](#).

Le manuel complet est disponible [ici](#).



Samuel Hall

Samuel Hall est une entreprise sociale qui mène des recherches, évalue des programmes et conçoit des politiques dans des contextes de migration et de déplacement forcé. Notre approche est éthique, rigoureuse sur le plan académique et fondée sur une expérience directe dans des contextes complexes et fragiles.

Nos recherches font entendre la parole des communautés aux acteurs du changement pour des sociétés plus inclusives. Avec des bureaux en Afghanistan, en Allemagne, au Kenya et en Tunisie et une présence en Somalie, en Éthiopie et aux Émirats arabes unis, nous sommes basés dans les régions que nous étudions. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.samuelhall.org.

Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM

L'élaboration et la production de cette étude ont été soutenues par le Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, qui a été créé en septembre 2017 dans le cadre de l'Action pilote concernant le retour volontaire et la réinsertion durable, financée par l'Union européenne. Le Pôle de gestion des connaissances vise à renforcer l'apprentissage dans le cadre des programmes de retour et de réintégration, et à soutenir l'harmonisation des approches, des processus et des outils dans le cadre des interventions UE-OIM concernant la protection des migrants et la réintégration durable en Afrique et en Asie et au-delà.